



## Brevet Professionnel

# Aménagements Paysagers

Jardinier paysagiste

Agent technique des espaces verts  
des collectivités territoriales

Une formation par alternance



## UNE FORMATION PAR ALTERNANCE

### COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer le chantier
- Mettre en place et vérifier les dispositifs de sécurité et le respect de la réglementation
- Réaliser des travaux de semis et de plantation
- Réaliser des travaux d'entretien du végétal
- Mettre en œuvre des méthodes de protection des végétaux
- Réaliser des travaux de terrassement et de maçonnerie paysagère
- Monter et entretenir un système d'arrosage automatique
- Coordonner le travail de l'équipe sur un chantier
- Echanger avec les fournisseurs et les clients
- Renseigner les documents de suivi de chantier
- Faire un compte-rendu à un supérieur

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le cycle de formation dure 24 mois à raison de :

- 12 semaines de cours par an au centre de formation
- 35 semaines par an comme salarié de l'entreprise d'accueil
- 5 semaines de congés payés



### CONDITIONS D'ADMISSION

- Vous avez entre 16-29 ans révolus
- Avoir suivi une classe de seconde, ou être titulaire d'un CAP
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité de ce secteur d'activités

# CONTENU DE LA FORMATION

## Organisation

La formation est organisée en modules qui visent chacun l'atteinte d'une capacité professionnelle

### **Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager**

La filière du paysage

Fonction et usages des espaces paysagers

Gestion différenciée des espaces

Connaissance du vivant : biologie écologie, agronomie, économie, réglementation, sociologie...

### **Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement**

Diagnostic du chantier et de son contexte

Approvisionnement du chantier

Gestion des travaux sur le chantier

Répartition du travail et distribution des consignes

### **Réaliser des travaux d'entretien des végétaux**

Diagnostic de l'état des sols et des végétaux

Tailles

Arrosage

Protection et amélioration des sols

Protection des végétaux

### **Réaliser des travaux de mise en place de végétaux**

Implantation de végétaux à partir d'un plan

Végétalisation par semis

### **Mettre en place des infrastructures**

Murets et escaliers

Mise en place de revêtements

## Module spécifique au centre

Biodiversité et obligations légales de débroussaillement

## Modalités d'évaluation

### **Unités Capitalisables :**

Chaque UC correspond à une capacité professionnelle

Chaque capacité fait l'objet d'une évaluation

La validation de toutes les UC est nécessaire à l'obtention du diplôme

Les évaluations sont basées sur une pratique suivie d'un entretien d'évaluation

Les évaluations sont réparties sur les deux années de formation

*La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE*

- Diplôme de niveau 4
- Taux de réussite année 2021 : 61,63 %
- Modalités d'évaluation : Unités capitalisables (obtention du diplôme par validation de toutes les UC).
- Modalités pédagogiques : Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé en présentiel ou distanciel synchrone.
  - Outils pédagogiques : Outils numériques, mises en situations professionnelles, visites d'entreprises et de structures partenaires
- Intégration professionnelle directe supérieure à 80 %
- Satisfaction supérieure à 83%
- Accessibilité au public en situation de RQTH  
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone  
(mail : fabienne.lambert-paone@educagri.fr)
- Durée de formation à l'UFA : 400 heures par an.
- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation.
- Pour accéder au blocs de compétences veuillez passer par ce lien :  
[https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle/](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)





## POURSUITE D'ÉTUDES

Certificats de Spécialisation :

- Arboriste élagueur
- Arrosage intégré
- Constructions paysagères
- Gestion des arbres d'ornement
- Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés
- Maintenance des terrains de sports et de loisirs



32, Chemin Saint-Lazare  
83400 Hyères  
04 94 00 55 64  
[apprentissage.hyeres@agricampus.fr](mailto:apprentissage.hyeres@agricampus.fr)

[agricampus.com](http://agricampus.com)

Dernière mise à jour de la plaquette de formation : 04/06/2021.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
ACTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE